

12 FEV. 2020



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
ALPES-MARITIMES

Monsieur Gérard SPINELLI
Mairie de Beausoleil
Boulevard de la République
06240 BEAUSOLEIL

Nice, le 5 février 2020

**Chambre d'agriculture
des Alpes-Maritimes**

M.I.N. Fleurs 17 - Box 85
06296 Nice Cedex 3
Tél. : 04 93 18 45 00
Fax : 04 93 17 64 04

Email : accueil@alpes-maritimes.chambagri.fr

Nos réf. MD/LR/LTD - dm *LR*
1742

**Objet : déclaration de projet -
secteur Grima - éléments
complémentaires**

*Dossier suivi par Lucas Turbet
Delof
☎ 06.22.50.91.50*

Monsieur le Maire,

Par courrier reçu le 3 février 2020, vous transmettez à la Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes des éléments complémentaires concernant la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) de votre commune sur le secteur Grima.

Ce projet vise à la création de 16 000 m² de logements sociaux et de résidence seniors, à l'emplacement d'une ancienne carrière. Pour ce faire, un secteur d'une surface de 1,55 ha, en zone N du PLU en vigueur, doit être reclassé en zone UH.

Les éléments complémentaires n'amènent pas d'observations nouvelles de notre part.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président,

Michel DESSUS
Michel DESSUS



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Établissement public
loi du 31/01/1924
Siret 18060002500035
APE 9411 Z

Agrément pour conseil à l'utilisation des produits
phytopharmaceutiques : PA 01584
www.chambre-agriculture06.fr